

# STAGE DE DANSE



**SAMEDI 6 JUILLET 2019**

## PERCUSSIONS CORPORELLES HIP-HOP CLAQUETTES

**Avec la Compagnie Hip Tap Project**

### PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données destiné au centre d'animation populaire de Chauvigny. Ces informations sont destinées uniquement au personnel habilité de la commune de Chauvigny. Ces données seront conservées durant toute la durée d'adhésion. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation des données vous concernant, ou vous opposer à leur traitement, en contactant le délégué à la protection des données :

Par courriel à [dpd\[a\]grandpoitiers.fr](mailto:dpd[a]grandpoitiers.fr) (remplacez [a] par @)

Par courrier : à l'attention du délégué à la protection des données, Hôtel de Ville, CS 10569, 86021 Poitiers Cedex.

Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 -75334 PARIS CEDEX 07

Atelier percussions corporelles : <b>Jep MELÈNDEZ</b>	Atelier Hip Hop : <b>Ludovic TRONCHÉ</b>	Atelier Claquettes : <b>Daniel LUKA</b>
<i>TOUS NIVEAUX</i> <i>Maxi 35 places</i>	<i>TOUS NIVEAUX</i> <i>Maxi 25 places</i>	<i>TOUS NIVEAUX</i> <i>Maxi 25 places</i>
11H30 -12H30 Samedi 6 juillet : <i>Salle Top Forme</i>	13H30 - 14H30 Samedi 6 juillet : <i>Salle du grenier</i>	13H30 - 14H30 Samedi 6 juillet : <i>Salle Top Forme</i>

## REGLEMENT INTERIEUR SPECIFIQUE AU STAGE :



Ce règlement vient compléter celui du centre d'animation populaire. Le stage sera remboursé, seulement avec un justificatif (maladie justifiée par un certificat médical, ou événement familial imprévisible et justifiable par un document administratif).

Le règlement s'effectue à l'inscription, par chèque, espèce, ou chèques vacances, à l'ordre du trésor public.

La restauration et l'hébergement sont à la charge des stagiaires. La liste des lieux de restauration et d'hébergement sera communiquée sur demande, faite à l'inscription au stage.

Il faut :

- être âgé de 15 ans révolu et fournir une autorisation parentale pour les mineurs
- fournir un certificat médical (original ou photocopie),
- une attestation responsabilité civile (originale ou photocopie),

En cas de force majeure l'organisateur se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler le stage, dans ce cas il sera procédé au remboursement.

Nous vous demandons de vous présenter sur place, un quart d'heure avant l'atelier.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Centre d'Animation Populaire  
19, rue de Châtellerault 86300 Chauvigny  
05.49.46.36.22 / [cap@chauvigny.fr](mailto:cap@chauvigny.fr)  
*à partir du lundi 27 mai 2019.*



## BULLETIN D'INSCRIPTION Stage danse 6 juillet 2019

Nom - Prénom.....  
Date de naissance .....  
Adresse.....  
Code Postal.....Ville.....  
Téléphone: .....  
Courriel: .....

- J'atteste sur l'honneur avoir souscrits une responsabilité civile.
- Certificat médical pratique de la danse

Atelier Percussions corporelles  
Samedi 6 juillet 11h30 - 12h30

Atelier HIP-HOP  
samedi 6 juillet 13h30 - 14h30

Atelier Claquettes  
samedi 6 juillet 13h30 - 14h30

- Stage pour 1 atelier 1h00 : 10€
- Stage pour 2 ateliers de 1h00 : 18€

Je joins à l'inscription le règlement du stage, soit.....€

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du stage et de la structure organisatrice et les approuve sans réserve.

Fait, le..... à .....

SIGNATURE

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e).....  
Mère Père Tuteur de .....  
L'autorise à participer au stage du samedi 6 juillet.  
Si besoin me joindre au : .....

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du stage et de la structure organisatrice et les approuve sans réserve.

Fait, le..... à .....

SIGNATURE